



Foire aux questions – T3 2010

1. Pourquoi les gains en matière de titres susceptibles de vente ont-ils été à ce point élevés? Les revenus de trésorerie du troisième trimestre sont-ils durables?

Les revenus de trésorerie ont augmenté au troisième trimestre principalement en raison des gains élevés réalisés sur la vente de titres susceptibles de vente et d'autres positionnements favorables au sein du portefeuille. Puisque les gains réalisés sur les titres susceptibles de vente dépendent des positions de nos portefeuilles, des changements apportés aux cours des obligations et de la période des dispositions, ils seront sujets à une certaine volatilité d'un trimestre à l'autre.

Relevant d'un processus dynamique, notre gestion de l'actif et du passif est liée à la conjoncture économique. Bien que, pour cette raison, il soit difficile d'évaluer la durabilité des revenus de trésorerie, nos résultats au troisième trimestre sont particulièrement élevés comparativement à ceux de certains trimestres récents.

2. Pourquoi l'actif moyen a-t-il augmenté de 20 milliards de dollars?

L'augmentation de l'actif moyen a été occasionnée à la fois par les activités axées sur le client et par celles de trésorerie.

Les soldes de prêts ont augmenté en raison d'une croissance enregistrée dans nos portefeuilles de prêts hypothécaires. Puis, les activités liées à la gestion de nos liquidités ont engendré une augmentation importante des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques.

Les activités de repositionnement et de couverture au sein de la trésorerie ainsi que les activités axées sur le client ont également contribué à l'augmentation de l'actif moyen.

3. Pourquoi votre marge d'intérêts nette (MIN) a-t-elle diminué de 13 points de base?

Le revenu net d'intérêts (RNI) était de 51 millions de dollars de plus que celui du trimestre précédent en raison de la croissance du volume des activités de détail, des trois jours de plus au trimestre et des activités de trésorerie. Malgré l'augmentation du RNI, la MIN a diminué de 13 points de base à la suite de l'augmentation de l'actif productif d'intérêts moyen occasionnée pour les raisons décrites à la question n° 2 ci-dessus.

4. Quelles sont vos prévisions à l'égard des MIN?

La MIN de nos activités de détail essentielles était de 2,81 % au troisième trimestre. Nous ne prévoyons pas de changements importants à l'égard de la marge des activités de détail essentielles à court terme puisque les taux d'intérêt nominaux sont susceptibles de rester à leur niveau plancher historique et qu'il est possible que l'écart entre le taux de base et le taux AB subisse une autre pression à la baisse.



La MIN globale de la Banque CIBC sur l'actif productif d'intérêts moyen était de 2,03 % au troisième trimestre. Nous ne prévoyons pas de changement important à court terme pour la MIN globale de la CIBC.



5. Quelles sont les prévisions à propos de la croissance du crédit de détail?

Notre objectif stratégique au sein de Marchés de détail consiste à devenir la principale institution financière d'un plus grand nombre de nos clients. Notre but est d'occuper la première, deuxième ou troisième position dans toutes nos activités essentielles. Le secteur des prêts est important et nous devons y accorder plus d'attention afin d'atteindre cet objectif.

En ce qui concerne les prêts aux PME, notre priorité demeure l'accroissement de notre part et notre position au sein du marché. Nous prévoyons donc faire mieux que les taux de croissance du secteur à moyen terme.

En ce qui a trait au crédit personnel, nous continuons de mettre l'accent sur ce produit comme point à améliorer. Notre objectif à moyen terme est d'améliorer notre position au sein du marché.

6. Quelle sera l'incidence de l'acquisition du portefeuille Citi MasterCard sur les marges et les taux de pertes au sein du secteur des cartes de crédit?

Cette acquisition s'harmonise avec notre objectif visant à accroître nos activités essentielles canadiennes. Il s'agit de la bonne méthode ajustée au risque visant à faire croître nos opérations de cartes de crédit et de renforcer davantage celles-ci en élargissant et en diversifiant notre clientèle. Cette acquisition fait de la CIBC la plus importante société émettrice de deux types de cartes de crédit au Canada.

Conclue au début septembre, cette acquisition permettra d'augmenter nos engagements en cours d'environ 2 milliards de dollars. Nous prévoyons que ce portefeuille aura des effets positifs immédiats sur les revenus de la CIBC.

L'incidence sur les pertes sur créances devrait être minime à court terme en raison des conditions de l'achat, qui ne comprenaient pas l'acquisition de soldes en souffrance depuis 30 jours ou plus (c.-à-d. que notre achat concernait seulement les comptes comportant un solde courant) et les clients ayant une cote de crédit inférieure à un niveau précis. À long terme, nous prévoyons que ce portefeuille connaîtra des taux légèrement plus élevés en matière de perte que le portefeuille Visa de la CIBC.

7. Quelles sont vos prévisions concernant les pertes sur créances?

La qualité du crédit a continué de s'améliorer pendant le troisième trimestre. Les dotations à la provision pour pertes sur créances de 221 millions de dollars étaient à leur niveau le plus bas depuis le troisième trimestre de 2008. Les nouveaux prêts ont diminué pour le quatrième trimestre consécutif. Les taux de pertes sur cartes de crédit sont passés d'un sommet de 7,1 %, enregistré au troisième trimestre de 2009, à 5,2 %, grâce aux tendances favorables du côté des comptes en souffrance et des faillites.

L'objectif à moyen terme de la CIBC en ce qui concerne les taux de pertes est d'atteindre de 50 à 65 points de base pendant le cycle. En supposant que les conditions économiques continuent à se stabiliser ou à s'améliorer, nous prévoyons que notre taux de pertes général pour l'exercice 2010 se situera dans cette tranche à la fin de l'exercice.



8. Pourquoi avez-vous enregistré une aussi grande reprise sur la provision générale?

Au troisième trimestre, la CIBC a libéré 76 millions de dollars de la provision générale. Grâce à l'amélioration continue de nos portefeuilles de prêts, en particulier de nos portefeuilles de cartes, et à l'augmentation nette de la titrisation des créances sur cartes de crédit pour ce trimestre, nous avons été en mesure de reprendre une partie de la provision qui avait été amassée durant la crise économique.

9. Quand augmenterez-vous le montant des dividendes?

Le ratio dividendes/bénéfice visé par la CIBC à moyen terme est de 40 % à 50 % des gains. Notre [ratio](#) de 56,7 % obtenu au troisième trimestre se situe au-dessus de cette tranche.

Deleted: niveau de bénéfice

Une fois que notre ratio dividendes/bénéfice se situera de nouveau dans cette fourchette cible et que nos gains seront à un niveau que nous croyons durable tout au long du cycle, nous envisagerons des hausses de dividendes.

10. Quelles seront les répercussions sur la CIBC relativement aux modifications à la réglementation à venir visant à hausser les exigences en matière de capital et de liquidités?

Grâce à un ratio des fonds propres de première catégorie de 14,2 %, à un ratio de capitaux propres corporels de 9,5 % au 31 juillet et à une position de liquidité que nous croyons solide, la CIBC est en bonne position pour se conformer aux nouvelles normes en matière de capital.



Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2010 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la politique monétaire et économique; les fluctuations de change; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans cette présentation ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Personnes-ressources du groupe Relations avec les investisseurs :

Anu Shrivats, directrice en chef 416 980-2556

Jason Patchett, directeur en chef 416 980-8691

Numéro de télécopieur du groupe Relations avec les investisseurs

416 980-5028

Visitez la section du groupe Relations avec les investisseurs sur le site Web

www.cibc.com/français.